

Betton, le 11 décembre 2017

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du jeudi 23 novembre 2017 (17H30 - 18H30)

Cette réunion s'est tenue dans les locaux de l'Espace Anita Conti à Betton (35830).

Personnes présentes : Christophe Biays, président, Nicole Hadorn, trésorière, Jean-Jacques Bourget et Pierre-Emmanuel Le Prisé

Personnes représentées : Pierre Berthou, Benoît Lorans (deux pouvoirs)

Personnes invitées : Hanta Rakotondramavo, directrice

Comptes 2016 et budget 2017

Le président rappelle que les comptes de l'année 2016, qui s'établissent à 569 135 € et font apparaître un bénéfice de 55 060 €, seront présentés en assemblée générale ce jour.

Concernant le budget 2017, on sait dès à présent que les ressources prévisionnelles doivent être revues à la baisse : le Conseil Départemental a diminué le montant de la subvention par trois et le Conseil Régional a divisé par deux sa participation. Il se pose donc le problème de la réalisation complète du programme DéFI 3, qui s'achèvera en 2018. En effet, pour mobiliser la totalité du financement de l'AFD, qui représente 50 % du coût du projet, il faudra faire appel aux fonds propres de l'association (de l'ordre de 350 000 €). Dans le cas contraire, la part de l'AFD sera ramenée au montant des co-financements finalement obtenus et il sera nécessaire de réduire le programme DéFI 3.

Concernant les frais de personnel, ceux-ci comprennent :

- les salaires des formateurs à Madagascar et au Togo,
- les salaires des agents du siège (la directrice et le chargé de gestion de projet),
- les indemnités des jeunes engagés volontaires en service civique.

Le Président rappelle que, depuis 2011, DéFI accueille des jeunes engagés volontaires en service civique, qui participent aux actions de communication de l'association et animent la vie associative.

Les membres du conseil d'administration donnent leur accord à ce projet de budget et au renouvellement de l'agrément pour accueillir deux jeunes engagés volontaires en service civique.

État des projets en cours

L'action sur le terrain, tant au Togo qu'à Madagascar, se déroule bien. Les équipes de formateurs font preuve de compétence et de sens de l'initiative. Elles entretiennent de bonnes relations avec les ministères chargés de l'Éducation Nationale.

A cet égard, DéFI a reçu un certificat de reconnaissance du ministère de l'Éducation Malgache en remerciements du travail fourni par les équipes sur le terrain, qui dispensent des formations de très bon niveau.

Choix stratégiques pour 2018

Compte tenu de la qualité du travail réalisé sur le terrain, réduire les activités en raison de la baisse des subventions risquerait de casser une dynamique. Le président souligne que DéFI, en adoptant la démarche pédagogique active de « la main à la pâte » il y a dix-huit ans, a développé un savoir-faire qui s'étend, non seulement aux sciences, mais à l'ensemble des disciplines d'une classe.

Pour ces raisons, les membres du conseil d'administration décident de mener le projet DéFI 3 à son terme et de mobiliser les fonds propres de l'association à cette fin.

Perspectives

S'orienter vers un quatrième programme pluriannuel pour un enseignement fondamental performant suppose une nouvelle contractualisation avec l'Agence française de Développement. Or, dans un contexte de réduction des dépenses publiques, l'AFD envisage actuellement de cesser toute collaboration. Toutefois, des correspondants de l'AFD à Madagascar seraient en mesure de témoigner de la qualité du travail des équipes de DÉFI, de sorte que des négociations sont encore possibles.

Par ailleurs, l'association a répondu à un appel à projets de la NORAD (émanation du ministère norvégien des affaires étrangères et de celui du climat et de l'environnement) pour intervenir au Mali. Si le dossier n'a pas été retenu, le président garde l'idée de travailler au Mali où DÉFI compte de bons correspondants.

Les membres du conseil d'administration donnent leur accord pour une telle démarche.

Renouvellement des membres du bureau

Compte tenu de son éloignement géographique, Nicole Hadorn souhaite ne plus garder la charge de trésorière, qui implique la capacité à venir signer rapidement des documents au siège social. Elle accepte les fonctions de secrétaire, l'essentiel du travail se faisant par internet.

Jean-Jacques Bourget acceptant les fonctions de trésorier, le bureau est désormais composé ainsi :

- président : Christophe Biays
- trésorier : Jean-Jacques Bourget
- secrétaire : Nicole Hadorn

Le président,

La secrétaire,

Christophe BIAYS

Nicole HADORN

